

Montgeron

Reconquérir les espaces urbains du quartier de la Glacière.

Le CAUE de l'Essonne accompagne la commune de Montgeron dans la définition de ses orientations d'aménagement. L'enjeu : définir un plan d'action urbain et paysager pour une évolution durable et harmonieuse du quartier.



Reconquérir les espaces urbains et dessiner une nouvelle trame urbaine.
Action menée en 2020 et 2021

Le point de départ

Le secteur de la Glacière se situe au nord de Montgeron à proximité immédiate de la nationale 6. L'espace urbain se compose d'un carrefour giratoire, d'un tissu pavillonnaire et de services de proximité. C'est aujourd'hui un secteur en développement pour la ville. De nouvelles constructions sont attendues avec, comme intention de

former une nouvelle centralité pour les quartiers de l'Oly et de la Glacière. En amont, la ville souhaite réfléchir sur l'évolution des espaces urbains et la reconquête du paysage de cet ancien carrefour situé sur la route des châteaux. Le CAUE accompagne donc les élus sur un plan d'action urbain et paysager.

L'objectif de cette mission

En parallèle des études architecturales et urbaines en cours sur le secteur, le CAUE accompagne la commune sur la définition des orientations à l'échelle de ce quartier où le trafic routier est dense.

L'objectif est de reconquérir les espaces urbains en donnant davantage de place aux piétons et ainsi définir la trame urbaine dans laquelle les futures opérations devront s'insérer.

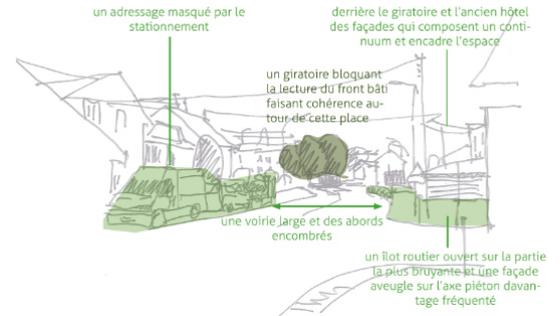
Le déroulé

La mission s'est déroulée en plusieurs étapes. La première a été d'établir un diagnostic paysager de ce secteur où les espaces routiers prédominent et ne favorisent pas une vie de quartier, souhaitée à long terme. Ce diagnostic a ainsi permis de définir les quatre actions à mener pour une évolution harmonieuse et durable du secteur :

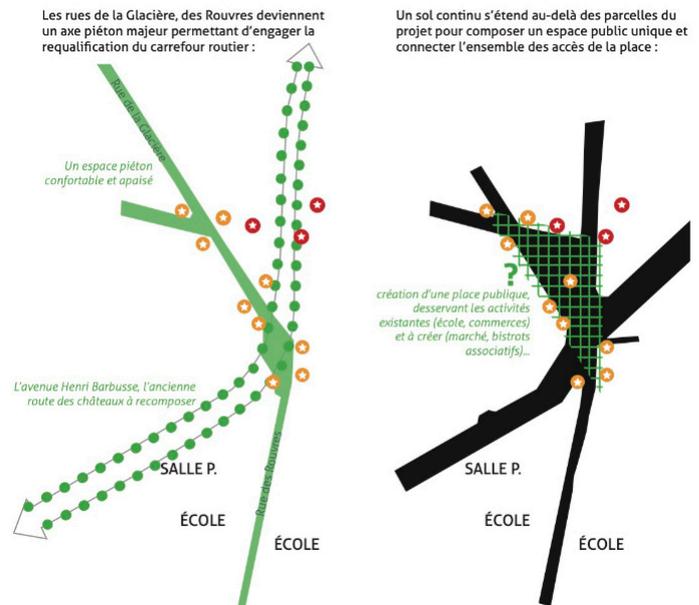
- Définir la rue de la Glacière et des Rouvres comme axe piéton majeur, support d'aménités urbaines et de développement du commerce.
- Favoriser l'aménagement d'un plateau ou grande place au-delà de la rue de la Glacière pour recomposer le secteur et offrir des espaces confortables et généreux.
- Anticiper les mutations foncières et évaluer la capacité d'accueil du secteur pour limiter les ruptures dans la composition urbaine.
- Placer la Glacière comme connecteur écologique entre les grandes pièces paysagères situées à proximité, le lac Montalbot et le parc du lycée.

Suite à ces orientations, un plan d'action a été défini à partir des besoins et souhaits de la commune. En premier lieu, la création d'une zone apaisée permettant la réorganisation de cette allée de la Glacière, nouvel axe structurant et fédérateur. Cet axe reliera trois pôles de proximité : la place des Commerces, la place de la Glacière (en lieu et place du giratoire) et la place des Fêtes ouvrant la salle du Nouzay et les écoles.

Les enjeux de végétalisation, de composition spatiale de cette allée et de venelles vertes ont été développés, permettant d'asseoir la future trame urbaine et paysagère. Cette trame offrant aux piétons des perspectives et accès sur les cœurs d'ilots et jardins privés à l'écart de la circulation routière. La composition urbaine a également été abordée en terme de hauteur, d'orientations des logements et d'implantation des opérations en lien avec les parcours et trames vertes du secteur.



Des espaces urbains et routiers à reconquérir.



Affirmer un axe piéton et étendre la place.

Enfin, la mission du CAUE a permis de préciser des éléments pour un futur cahier des charges afin d'élaborer un appel d'offres et ainsi transformer ce giratoire en carrefour urbain, agréable et végétalisé.

CAUE+

- L'apport de la vision territoriale.
- La médiation entre les partenaires.
- La prospective urbaine.
- La hiérarchisation des actions.
- Les conseils pour l'élaboration du cahier des charges.